

N°72

JUILLET  
2019

# Chambre Info

Le mag de  
la Chambre  
d'agriculture  
de l'Hérault

**SUPPLÉMENT :**  
PROJET DE LA MANDATURE 2019-2025

# SOMMAIRE



**04**

PAGE

**04**

**L'ÉVÈNEMENT**

Hérault Gourmand

PAGE

**06**

**ACTUALITÉS  
FILIÈRES**

Certifications  
environnementales

PAGE

**08**

**ACTUALITÉS  
TERRITOIRE**

La Chambre d'agriculture  
forme les maires et les  
élus locaux



**14**

PAGE

**09**

**INFO  
CANICULE**

Le soutien à l'agriculture  
sinistrée par la canicule  
s'organise dans le  
département

PAGE

**10**

**EN UN MOT**

Innov'action  
Environnement  
/Biodiversité

PAGE

**16**

**OFFRE DE  
SERVICES**

Proagri  
Formations



**09**

PAGE

**18**

**PORTRAIT D'UN  
CONSEILLER**

Nathalie Goma-Fortin

PAGE

**19**

**AGENDA**



**Jérôme Despey**  
Président de la Chambre  
d'agriculture de l'Hérault

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

T.: 04 67 20 88 00  
communication@herault.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Mas de Saporta Maison des agriculteurs  
CS 10010 34875 Lattes Cedex

Chambre Info® est le bulletin d'information  
de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Directeur de publication : Jérôme Despey Rédacteur  
en chef : Cécile Arrighy Avec les remerciements  
à nos services pour leur travail et leur aimable  
participation.

Design : 2019 © Agence Com Une Exception  
Photo de couverture: Robert Pierre Cechetti -  
pomiculteur /photo Luc Bernard

Crédits photos: © Chambres d'agriculture, Marc  
Ginot, France Inter, Ingrid Dupuy, Stéphanie  
Gendaud-Gentès, Léa Bages, Freepik.com,  
Pixabay,levasiondessens.com, Claude Cerdon.

Par souci de préserver l'environnement, ce magazine  
est imprimé sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la  
voie publique.

## ÉDITO

### L'ENGAGEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

L'agriculture est à nouveau touchée par un aléa climatique d'ampleur départementale. Le coup de chaleur du 28 juin dernier s'est ajouté à la longue liste des aléas climatiques qui touchent chaque année notre département depuis 2015 sans exception ... inondation, neige, gel, grêle, sécheresse, ... (lire la suite en p9). La Chambre d'agriculture a activé sa cellule de crise pour le recensement des sinistrés, nous nous mobilisons pour obtenir des mesures de soutien et travaillons à l'amélioration des systèmes assurantiels.

L'accélération de ces aléas est la traduction des effets du changement climatique. Nous ne pouvons pas l'ignorer. J'entends, dans le renouvellement de ma présidence à la Chambre d'agriculture, donner un nouvel élan au Projet agricole départemental, qui est au cœur du projet de l'équipe professionnelle de la Chambre d'agriculture. Il va s'attacher à prendre en compte le changement climatique et construire une vision à l'horizon 2030. Nous ne voulons pas subir, nous voulons être acteur de notre avenir.

Je mesure pleinement les responsabilités qui me sont confiées par la confiance renouvelée des professionnels du monde agricole de l'Hérault à la Présidence de la Chambre d'agriculture.

Je défends une Chambre d'agriculture départementale forte, outil de proximité et d'accompagnement de la transition des entreprises agricoles par une équipe de collaborateurs pleinement mobilisée à vos côtés, sur le terrain.

Ce numéro de Chambre info vous présente dans son supplément la feuille de route pour la mandature 2019-2025 de l'équipe professionnelle nouvellement élue.

Comme vous pouvez le constater, le Chambre Info fait peau neuve, notre but est de vous transmettre nos valeurs de modernité et d'ouverture pour les années à venir.

Bonne lecture



Alliance mets et vins- photo France Inter



# Hérault Gourmand

UNE ALLIANCE METS ET VINS

*La Chambre des Métiers et d'Artisanat (CMA), organise depuis plus de vingt ans le Concours Hérault Gourmand qui récompense les meilleurs produits des artisans de bouche du département.*

*Dans le cadre de la promotion et de la valorisation de produits artisanaux emblématiques de l'Hérault, la Chambre des Métiers et d'Artisanat et la Chambre d'agriculture de l'Hérault ont initié un nouveau partenariat qui s'est concrétisé le 13 juin dernier par la remise des prix.*

*Une occasion gourmande pour les Présidents Christian Poujol et Jérôme Despey, de souligner l'expression qualitative et innovante des artisans et viticulteurs héraultais.*



## LES VITICULTEURS À L'HONNEUR

À cette occasion la Chambre d'agriculture a mis en espace les portraits photographiques des 25 primés, dont 11 vigneron et 14 caves coopératives. Ces visuels ont vocation à être exposés dans le territoire.

Comme chaque année de concours la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault a élaboré le guide des produits primés, distribués en partenariat avec la gazette de Montpellier.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault qui a apporté son soutien sur la promotion des vins diffuse le guide sur son site internet dans la page saveur et terroir.



## ACCORDS GOURMANDS

Cette année le concours a associé les mets des artisans avec une sélection de vins médaillés du Concours Général Agricole 2019 afin de proposer les accords gourmands suivants :

- ▶ **L'AOP Picpoul de Pinet** avec les entrées de la mer
- ▶ **L'IGP Pays d'Oc Muscat sec** avec les plats de la mer
- ▶ **L'AOP Saint-Chinian rosé** avec les charcuteries sèches
- ▶ **Les AOC Muscats doux** avec les foies gras
- ▶ **L'IGP Vicomté d'Aumelas et l'IGP Côtes de Thongue rouge** avec les charcuteries cuites
- ▶ **L'AOP Terrasses du Larzac rouge** avec les plats cuisinés à base de viande

Les vignerons ont été choisis pour incarner une synergie de saveurs d'exception, véritable invitation au voyage à travers tout le pays héraultais et ont reçu un trophée symbolisant leur vin médaillé.



Photo : Le Président Jérôme Despey lors de la remise des trophées



# Certifications environnementales

## COMPRENDRE CET ESSOR GÉNÉRAL

*Le consommateur évolue, il recherche la traçabilité dans ses produits de consommation, la grande distribution anticipe cette attente du marché, d'où le boom des certifications environnementales.*

*La Chambre d'agriculture est précurseur dans l'accompagnement des agriculteurs à l'entrée dans les démarches certifiantes. C'est pourquoi elle est en mesure de répondre à la sollicitation croissante des structures économiques du département : agriculteurs, coopératives, négoce et metteurs en marché. Avec notamment des accompagnements vers les certifications HVE et Terra Vitis® au sein du service viticulture d'abord et aujourd'hui déployées à l'ensemble des filières pour HVE.*

### BILAN 2018 ET PERSPECTIVES 2019 UNE STRATÉGIE D'ANTICIPATION GAGNANTE

Référente départementale auprès de l'association Terra Vitis Rhône Méditerranée®, depuis plus de 10 ans, la Chambre d'agriculture accompagne les viticulteurs (formations, diagnostics, accompagnement au cahier des charges...).

Depuis 2018, elle répond également aux demandes des coopératives qui s'engagent à grande échelle. Comme à la cave de l'Ormarine où près de cinquante coopérateurs ont choisi de s'engager. Parallèlement, elle répond à la demande croissante d'information et d'accompagnement sur la certification HVE. La Chambre d'agriculture et Coop de France ont réuni en juillet 2018, onze coopératives héraultaises pour une réunion d'information sur les différentes voies de certification. A la suite, deux coopératives Alma Cersius (Cers Portiragnes) et Les Vignerons du Pays d'Ensérune s'engagent dans la démarche HVE avec la Chambre d'agriculture. C'est ainsi qu'en partenariat avec les Vignerons Indépendants, elle réalise des formations à la certification et des réunions d'information avec les vignerons.

**En 2019 l'engouement pour les certifications environnementales s'accélère**  
Notamment dans plusieurs filières végétales, sous la demande expresse de l'aval (Intermarché, Pomona, SuperU par exemple).

Les formations « à la carte », HVE ou Terra Vitis® s'enchaînent pour les coopératives du département, auprès des vignerons en caves particulières et des organisations de producteurs en fruits et légumes.

**Aujourd'hui douze nouvelles coopératives sont pleinement inscrites dans la démarche**, ainsi que quelques grosses entreprises individuelles et la Chambre d'agriculture est à leurs côtés !



Soucieuse de répondre au mieux aux attentes de ses ressortissants, la Chambre d'agriculture a lié depuis 2015 un partenariat avec les Vignerons indépendants pour la HVE et projette un partenariat avec Coop de France.

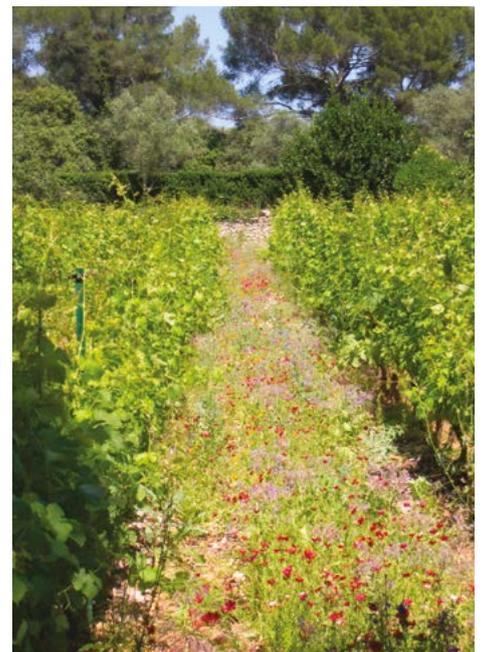


Photo de Stéphanie Gendaud Gentès



## HVE ET TERRA VITIS® COMMENT CHOISIR ?

### TERRA VITIS® QU'EST-CE QUE C'EST ?

Terra Vitis est la certification écoresponsable en viticulture durable. Fondée sur les 3 piliers du Développement Durable, elle s'applique de la plantation à la mise en bouteille et intègre une dimension sociale et économique

#### Au cœur de la démarche

- ▶ Favoriser la prévention grâce aux mesures prophylactiques
- ▶ Limiter ou interdire le recours à certains produits et réduire l'utilisation systématique des intrants pour protéger l'environnement, le producteur et le consommateur
- ▶ Favoriser la biodiversité et la qualité des eaux
- ▶ Possibilité de certification l'année d'engagement dans la démarche
- ▶ Certification officielle reconnue par le Ministère de l'Agriculture et validée
- ▶ Raisins, vins et exploitations sont certifiées



### HVE QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Haute Valeur Environnementale (HVE) correspond à la validation de plusieurs indicateurs environnementaux. Il s'agit du troisième niveau de la certification environnementale des exploitations mise en place par le ministère de l'agriculture.

#### Au cœur de la démarche

- ▶ Uniquement sur la partie vignoble / production
- ▶ Cahier des charges non restrictif (aucune interdiction hors réglementation)
- ▶ Mesurer et se comparer à des indicateurs précis et concrets : seule certification ayant une obligation de résultats
- ▶ Certification officielle reconnue par le ministère de l'agriculture et validée par un organisme indépendant
- ▶ Possibilité de certification sur la dernière campagne terminée
- ▶ Ce n'est pas le vin qui est certifié mais le raisin

Les ingénieurs de la Chambre d'agriculture sont en mesure de vous aider dans vos choix et une fois faits, de vous proposer une formation ou une prestation adéquate pour mettre en place une certification.

**CONSULTEZ ET TÉLÉCHARGEZ LE DOCUMENT SUR LES CERTIFICATIONS SUR LA PAGE :**  
[www.herault.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/certifications-environnementales/](http://www.herault.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/certifications-environnementales/)

#### CONTACTS

**Terra Vitis®**  
 Nadine Bals au 06 18 36 83 62  
 bals@herault.chambagri.fr

#### HVE

Marine Pithon au 06 14 13 08 16  
 pithon@herault.chambagri.fr



### TÉMOIGNAGES D'AGRICULTEURS :

**Virginie Berthuit, œnologue à la cave l'Ormarine de Villeveyrac**  
 Objectif 1 000ha en Terra Vitis®

« Nous avons réussi ce projet parce que nous sommes partis avec des volontaires qui ont choisi la certification environnementale qui leur correspondait le mieux. C'est une question d'envie et de personnalité. La progression technique nécessitait de franchir quelques paliers supplémentaires pour la certification... La cave a mis en place un dispositif gagnant-gagnant avec les coopérateurs volontaires car si les charges relatives à la certification sont imputées à l'exploitant, la cave a élaboré une rémunération différenciée pour les cuvées Terra Vitis® »

**Lise Fons-Vincent, vigneronne, Château de Fourques à Juvignac**  
 Certification en cours HVE niveau 3

« Dans un train en marche, il faut savoir s'installer dans les wagons de tête. Aujourd'hui, la certification HVE n'a été accordée qu'à 33 exploitations viticoles dans l'Hérault. Aujourd'hui encore, le marché des vins est très demandeur de certification. Sur notre exploitation viticole, suite à nos choix éthiques, la conduite du vignoble était depuis plusieurs années déjà adaptée à la certification par une réduction des intrants, une biodiversité préservée, des méthodes alternatives aux traitements phytosanitaires. L'effort a davantage porté sur la formalisation écrite de nos pratiques adaptées aux exigences du label. En ce sens, le logiciel Mes P@rcelles est parfaitement configuré pour le suivi écrit des pratiques. Nous sommes très satisfaits de l'accompagnement de la Chambre d'agriculture, particulièrement par la qualité d'animation de notre formatrice, Marine Pithon ».



# La Chambre d'agriculture de l'Hérault forme les maires et les élus locaux

*Le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux (CFMEL) et la Chambre d'agriculture de l'Hérault se sont associés pour proposer une formation sur l'agriculture. Le but est de sensibiliser les élus locaux aux problématiques agricoles pour mieux comprendre et accompagner leurs administrés.*

*Courant mars, quatre sessions de formation ont été organisées aux quatre coins du département avec 85 participants représentant 56 communes héraultaises. Une occasion appréciée de participation active aux échanges avec les services de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.*

## UN PROGRAMME À LA HAUTEUR DES QUESTIONNEMENTS ACTUELS

Après un panorama de l'agriculture héraultaise, le programme a balayé les principales préoccupations des maires et élus locaux :

- **L'urbanisme** : application de la compensation agricole, préservation des terres, constructibilité en zone agricole, conflits entre usages

- **L'installation et la transmission d'exploitations agricoles** : maraîchers, viticulteurs et vignerons en lien direct avec l'accès au foncier et les circuits de proximité

- **Le foncier** : remobilisation de friches, valorisation de terres communales, veille et intervention foncière

- **L'environnement** : évolution des pratiques agricoles, agriculture biologique, aires de lavage collectives, biodiversité.

**93% DES PARTICIPANTS SE SONT DITS SATISFAITS OU TRÈS SATISFAITS ET AURAIENT SOUHAITÉ BÉNÉFICIER D'ENCORE PLUS DE TEMPS POUR APPROFONDIR DAVANTAGE LES SUJETS.**

## UNE FORMATION À POURSUIVRE

Le CFMEL et la Chambre d'agriculture de l'Hérault réfléchissent d'ores et déjà à un nouveau programme qui permettra l'approfondissement des thématiques prioritaires pour les élus locaux dans le soutien de leur agriculture locale.

Les supports de formation sont disponibles sur le site du CFMEL : <https://elus.cfmel.fr/>

CONSULTEZ NOTRE OFFRE DE SERVICE TERRALTO SUR NOTRE SITE INTERNET (RUBRIQUE TERRITOIRES) :

➔ [www.herault.chambre-agriculture.fr/](http://www.herault.chambre-agriculture.fr/)

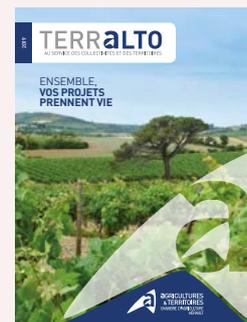
### CONTACT

Céline Brossard 06 03 95 13 39  
brossard@herault.chambagri.fr



## TERRALTO LA MARQUE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

TERRALTO, une offre de services créée par les Chambres d'agriculture, spécialement conçue pour étudier des solutions globales et transversales, prend en compte les enjeux locaux des collectivités. TERRALTO une expertise déployée dans différents domaines : **aménagement de l'espace, redynamisation d'une agriculture de proximité, valorisation des productions locales, contribution à la gestion durable de l'eau ou encore actions pour la biodiversité, l'environnement et les paysages.** Vous proposer les solutions en fonction de vos priorités, c'est le rôle de nos équipes qui mettent toutes leurs compétences à l'écoute de votre projet de territoire. **TERRALTO, un catalogue à consulter en ligne sur le site de la Chambre d'agriculture.**



### CONTACT

Sylvie SCIE au 04 67 20 88 22  
scie@herault.chambagri.fr



# Le soutien à l'agriculture sinistrée par la canicule s'organise dans le département



Jérôme Despey avec le Ministre de l'agriculture, Didier Guillaume chez le viticulteur Denis Rouger à Lunel

## L'AGRICULTURE TOUCHÉE PAR LA CANICULE DANS LE DÉPARTEMENT

Une vague de chaleur s'est écoulée du nord-est vers le sud-ouest causant une élévation rapide des températures jusqu'à plus de 45°C à l'extrême est du département

## LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE HÉRAULTAISE SINISTRÉE PAR LA CANICULE S'ORGANISE

En réaction à cette calamité, le Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Jérôme Despey, a réuni le 1er juillet la cellule de crise climatique. Il est d'ores et déjà constaté des conséquences jusqu'ici jamais observées. D'importants dégâts sur vigne, mais aussi dans les autres filières : horticoles, fruits et légumes, grandes cultures, élevage (volailles) sont à déplorer.

Afin de caractériser l'impact de ce phénomène, un recensement a été aussitôt mis en place avec un questionnaire à remplir via le site de la Chambre d'agriculture et un numéro d'appel d'urgence au 04 67 20 88 17.

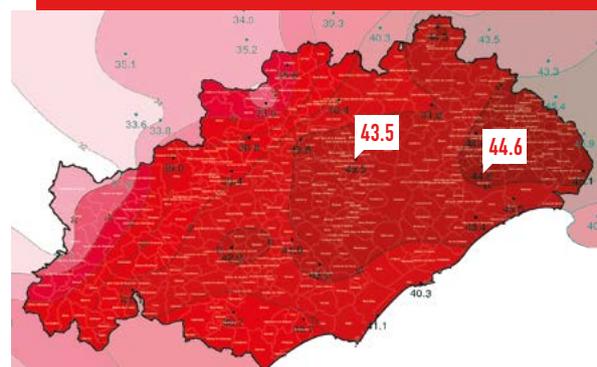
## VISITES DE TERRAIN

Deux visites de terrain, l'une en présence du Préfet Pierre Pouëssel le 1er juillet et l'autre en présence du Ministre de l'agriculture Didier Guillaume le 5 juillet dernier ont permis de constater l'ampleur de la situation, identifier les premières mesures à engager et rencontrer les viticulteurs et pomiculteurs touchés par cette calamité.

Jérôme Despey a annoncé une « estimation de 10 000 ha d'impact dans le département ».

## LES PREMIÈRES MESURES SOLLICITÉES PAR LES PROFESSIONNELS ET ANNONCÉES

- ▶ Activation du dispositif de calamité agricole (1<sup>ÈRES</sup> visites d'expertises les 17 et 18 juillet)
- ▶ Exonération de la TNFB
- ▶ Prise en charge des cotisations et aide sanitaire et sociale
- ▶ Année blanche pour les prêts bancaires, prêts MT à taux bonifié, consolidation de taux pour les pluri-sinistrés
- ▶ Dispositif de réserve de précaution
- ▶ Autorisation d'achat de vendanges
- ▶ Mesures spécifiques pour les jeunes installés pluri-sinistrés
- ▶ Soutien au développement de l'irrigation
- ▶ Evolution du dispositif assurantiel
- ▶ Soutien de solidarité des collectivités



source : Météo France - Réalisation CA34



**NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE**  
au 04 67 20 88 17



Dégâts dans les vignes



Dégâts sur un pommier



## Innov'action

AMÉLIORER SES PERFORMANCES AVEC  
DES LÉGUMINEUSES DANS LA ROTATION



### BAYSSAN, UN DOMAINE DÉDIÉ AUX GRANDES CULTURES

Cette nouvelle journée porte ouverte s'intègre dans le programme régional des journées Innovaction. Chaque année, des exploitations ouvrent leurs portes aux entreprises agricoles pour présenter leurs pratiques innovantes et permettre des échanges sur de sujets très variés.

Cette année dans l'Hérault, on ouvre le domaine de Bayssan en présence de Béranger Carrier, nouvellement élu à la Chambre d'agriculture et désormais en charge de la Commission grande cultures. Le domaine appartient pour partie à la ville de Béziers, et pour partie au département de l'Hérault, qui en louant ces terres à la Chambre d'agriculture ont permis à la filière grandes cultures de l'Hérault de bénéficier de ce site pilote.

### UNE DIMENSION EXPÉRIMENTALE LA MATINÉE INNOV'ACTION

Alain Alliès, conseiller à la Chambre d'agriculture, mène en qualité de responsable technique sur Le domaine expérimental de Bayssan de 30 ha, des expérimentations en conditions locales méditerranéennes, pour des grandes cultures conduites en sec, telles qu'en rencontrent nos exploitations. C'est un lieu privilégié pour faire des tests, des vitrines variétales, des adaptations d'itinéraires techniques, avec des partenaires (instituts techniques, Arvalis, TerresInnovia, l'INRA, réseau des Chambres d'agriculture). Et c'est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges, important pour les producteurs de grandes cultures du département.

L'objectif des travaux conduits est de promouvoir des systèmes de cultures plus durables, moins dépendants des intrants, tout en conservant l'objectif prioritaire de permettre à des exploitations agricoles de maintenir leur équilibre économique.

La matinée du 4 juin a regroupé une vingtaine de personnes. Alain Alliès y a présenté les moyens d'améliorer les performances du système à base de blé dur, car même si les grandes cultures se sont diversifiées, notamment avec la production de semences, il reste encore beaucoup de surfaces en blé sur blé. De nombreuses pistes sont travaillées : l'introduction des légumineuses dans la rotation, des couverts végétaux, des techniques de semis direct ou sous couvert. L'intérêt de cette matinée s'est fortement exprimé par l'écoute et les questions des participants.

#### CONTACT

Alain Alliès au 06 17 32 40 61  
allies@herault.chambagri.fr





# Environnement/Biodiversité

GROUPES COLLECTIFS

## LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE EN ACTES

Les agriculteurs s'engagent dans la transition agroécologique et la Chambre d'agriculture de l'Hérault les accompagne.

► **La cave coopérative de Montpeyroux** souhaite poursuivre sa démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Pour cela, elle crée le « groupe 30 000 » qui sera animé par la Chambre d'agriculture durant trois ans.

► **Sur la commune de Murviel-lès-Montpellier**, dans la continuité des démarches engagées par la Mairie, l'AOC Languedoc et la recherche, des vignerons se regroupent pour former un GIEE<sup>1</sup>. La Chambre d'agriculture les suivra durant un an afin de les aider à créer une dynamique collective et mettre en place des actions en faveur de l'agroécologie.

Ces démarches sont cofinancées par la DRAAF, l'Agence de l'Eau et la Chambre d'agriculture de l'Hérault.



<sup>1</sup> Groupement d'intérêt économique et environnemental

### CONTACT

Céline Brossard au 06 03 95 13 39 - [brossard@herault.chambagri.fr](mailto:brossard@herault.chambagri.fr)

## MESE

### JOURNÉE D'ÉCHANGE SUR LES BOUES URBAINES : COMMENT GARANTIR UN RETOUR AU SOL DE QUALITÉ ?

C'est un sujet sensible qui mérite un débat serein et éclairé : défi relevé par le réseau des MESE<sup>2</sup> d'Occitanie, porté par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées Orientales, qui a organisé le 11 avril une journée régionale sur la valorisation agricole des boues urbaines.

#### Des témoignages qui soulignent le bénéfice d'apport de matières organiques

Au cours de cette journée riche en échanges, qui a rassemblé près de cent personnes, le cadre réglementaire, les impacts environnementaux,

le rôle des MESE et l'implication de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse sur la filière des boues, ont été évoqués. Cette journée a aussi réuni chercheurs, agriculteurs, techniciens des Chambres d'agriculture et élus. Des agriculteurs ont témoigné de l'intérêt d'apporter des matières organiques aux sols afin de leur redonner de la fertilité. Par ailleurs, des engrais organiques tels que les boues peuvent se substituer aux fertilisants de synthèse.

Il ressort aussi de leurs témoignages que le chantier d'épandage et le pilotage de l'azote, notamment par des analyses de reliquats en sortie d'hiver, sont deux points cruciaux pour mener à bien une fertilisation par les boues urbaines.

Retrouvez la présentation de cette journée sur : [herault.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/dechets-effluents/](http://herault.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/dechets-effluents/)



### CONTACT

Marie Castagnet  
au 06 18 36 83 43  
[castagnet@herault.chambagri.fr](mailto:castagnet@herault.chambagri.fr)

<sup>2</sup> Mission d'Expertise et de Suivi des Epandages



# Gestion de l'exploitation

## SI J'OSAIS L'AGRICULTURE !



### M'INSTALLER EN MARAÎCHAGE : EST-CE QUE JE PEUX EN VIVRE ?



A l'heure où la demande sociétale est forte en produits maraîchers de proximité, un grand nombre de porteurs de projet souhaitent s'engager dans cette filière. Ces derniers s'interrogent sur la viabilité et la vivabilité de leur projet. Pour répondre à leurs questions, la Chambre d'agriculture a souhaité mettre à leur disposition un guide dans lequel ont été privilégiés les témoignages et les conseils d'agriculteurs expérimentés. 16 maraîchers du département de l'Hérault dont 6 en Agriculture Biologique, qui ont en moyenne 15 ans d'expérience, parlent de leur métier.

Le document est disponible en ligne sur le site de la Chambre d'agriculture.

#### CONTACT

Laure Tézenas Du Montcel au 06 18 36 81 71  
tezenas@herault.chambagri.fr



### SI J'OSAIS L'AGRICULTURE !

Le partenariat entre Pôle emploi et la Chambre d'agriculture s'est révélé un grand succès la matinée du mardi 14 mai. En effet, 70 demandeurs d'emploi ont été reçus pour des entretiens individuels avec les partenaires à la formation et à l'installation en agriculture et plusieurs agriculteurs présents.

#### Cette manifestation a permis d'accueillir le public au sein de trois pôles distincts

► **Le pôle Création** avec les services du PAI<sup>1</sup>, de la Chambre d'agriculture (RDI<sup>2</sup>, accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA<sup>3</sup>, accompagnement à l'émergence), et Terracoopa ont répondu aux questions des demandeurs d'emploi désireux de s'installer.

► **Le pôle Emploi/Formation** rassemblait les partenaires tels que Pôle emploi, le Service de remplacement de l'Hérault, la FDSEAH (l'Agriculture recrute, Groupement d'employeurs agricoles), APECITA, CFPPA, CFA. Il a présenté des offres de formation et d'emploi dans le secteur agricole.

► **Enfin, le pôle Echange** composé de quatre agricultrices et d'un agriculteur de toutes les filières a permis de favoriser les échanges et de répondre aux questions pratiques des participants souhaitant se lancer dans l'agriculture.

#### CONTACT

Sylvie Ginisty Teulon au 06 18 36 82 99  
ginisty-teulon@herault.chambagri.fr



photo@levasiondessens.com



## Installation

### AMÉNAGEMENTS DE L'ABATTEMENT SUR LE BÉNÉFICE DES JEUNES AGRICULTEURS

Afin de faciliter l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs, la loi de finance pour 2019 a renforcé l'abattement sur le bénéfice des jeunes

► **Le taux de l'abattement est porté à 75 % lorsque le bénéfice de l'exercice est inférieur ou égal à 43 914 €.**

Dans les autres cas l'abattement est de :

- 50 % pour la fraction du bénéfice inférieure ou égale à 43 914 €
- 30 % pour la fraction supérieure à 43 914 € et inférieure ou égale à 58 552 €.

► **Ces abattements sont majorés au titre de l'exercice en cours** à la date d'inscription en comptabilité de la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs.

L'abattement est ainsi de :

- 100 % pour la fraction du bénéfice inférieure ou égale à 43 914 €
- 60 % pour la fraction comprise entre 43 914 € et 58 552 €.

Par ailleurs, le montant des abattements ne peut pas être inférieur au montant de la dotation d'installation des jeunes agriculteurs inscrits en comptabilité au titre de leur exercice d'octroi.

Ces dispositions entrent en vigueur pour les dotations à l'installation des jeunes agriculteurs octroyées à compter du 1er janvier 2019.

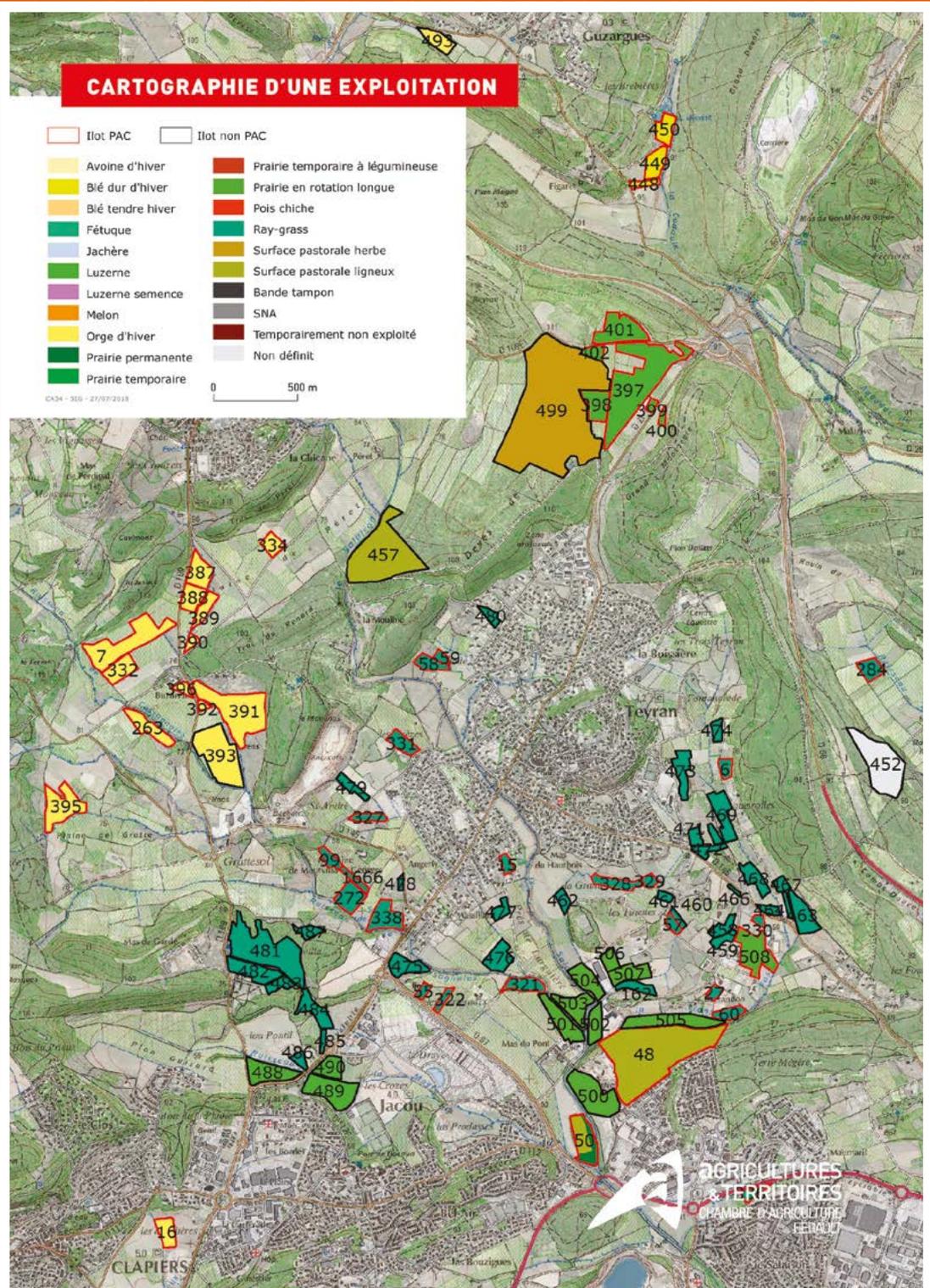
#### CONTACT

Jacques Portes au 06 27 63 27 76  
portes@herault.chambagri.fr



# PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Une cartographie sur mesure



## Vue globale en grand de votre parcellaire

Parce que visualiser les parcelles de son exploitation est un atout avéré pour :

- ▶ **Optimiser l'organisation** de son travail,
- ▶ **Réaliser diverses interventions,**
- ▶ **Gérer les contrats, les cahiers** des charges et autres engagements, la Chambre d'agriculture vous propose de réaliser une cartographie murale grand format.

### NOS POINTS FORTS

- ▶ **Cartographie sur mesure** par un géomaticien avec intégration des informations qui vous sont nécessaires
- ▶ **Impression au format 60x80 cm** ou 80x120 cm en fonction de vos besoins. Option vernis effaçable pour apporter des informations temporaires.

### NOS ATOUTS

- ▶ **Vous êtes abonnés Mes P@rcelles** : nous disposons déjà des déclarations de votre parcellaire  
Tarif : de 185 € HT à 345€ HT en fonction de la surface (20 ha à 100 ha)
- ▶ **Vous êtes déclarant d'un dossier PAC** : nous modélisons votre parcellaire.

### TARIF :

sur devis en fonction du nombre de parcelles et des superficies.

### CONTACT

Pierre Yves Turquin au 04 67 20 88 77  
turquin@herault.chambagri.fr





**PROAGRI**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



**mes P@rcelles**  
De la sécurité  
à la performance

## Directive Nitrates COMMENT VOUS SÉCURISER ?

Le respect de cette directive fait partie des points de conditionnalité de la PAC, avec des risques de pénalités financières encourus en cas de non-respect. 30% des exploitations contrôlées dans la zone vulnérable étaient non-conformes en 2018.

### DES TÉMOIGNAGES ÉLOQUENTS

**Denis Lavergne - SARL**

**Camp des Arronges - Grandes cultures et vignes à Lansargues**

« Les plus grosses contraintes de la Directive Nitrates sont l'apport d'azote à compter du 15 janvier et qu'il a fallu enregistrer mes pratiques en détail et les mettre à jour. Aussi, j'ai souscrit à l'abonnement et l'accompagnement de l'outil Mes P@rcelles. Pour 550€/an, je rencontre 3 à 4 fois la conseillère spécialisée qui gère mon plan prévisionnel de fumure et le cahier d'épandage. Lors du seul contrôle que j'ai eu en 8 ans, grâce à la traçabilité sur Mes P@rcelles, tout s'est très bien passé. »

### CONTACT

Directive Nitrates  
**Alice Boscher** au 06 18 36 82 10  
boscher@herault.chambagri.fr

Mes P@rcelles  
**Gaëlle Roman-Faure** au 06 40 21 60 73  
roman-faure@herault.chambagri.fr

**Didier Vidal, GAEC du Pélican, viticulture et petit maraichage à Loupian**

« Alors que je suis sur la zone de la Directive Nitrates depuis janvier 2016, j'ai subi un contrôle en 2018. Sur le coup, une angoisse s'installe mais la conseillère spécialisée Mes P@rcelles me conseille simplement d'éditer mon plan de fumure et mon plan d'épandage. Le contrôle a duré 10 minutes. Mon conseil : suivre une journée de formation de 7h chaque année et être sécurisé pour zéro coûts<sup>1</sup> et zéro temps gaspillé. »

<sup>1</sup> Financement par les fonds de formation

### NOS POINTS FORTS

- Vous n'êtes plus seul face à la Directive Nitrates
- Lors des contrôles 2018, 100% des agriculteurs accompagnés par la Chambre d'agriculture étaient conformes.

### NOS ATOUTS

Accompagnement individuel  
Un conseiller pour,  
-Vous aider à élaborer votre plan prévisionnel de fumure et votre cahier d'épandage  
-Vous accompagner dans le respect de l'ensemble des éléments relatifs à la Directive Nitrates sur votre exploitation.

► **Deux propositions d'accompagnement** : délégation de la saisie complète ou vérification de votre saisie. Accompagnement de groupe  
-Vous êtes abonné à la solution Mes P@rcelles, des formations en fonction de vos cultures vous sont proposées.

### TARIF

À partir de 160€ HT/an – prix préférentiel avec un abonnement Mes P@rcelles

### LISTE DES COMMUNES CLASSÉES EN ZONE VULNÉRABLE :

Baillargues, Beaulieu<sup>2</sup>, Candillargues, Castries<sup>2</sup>, Cournonterral<sup>2</sup>, Fabrègues<sup>2</sup>, La Boissière<sup>2</sup>, Lansargues, Lattes, Le Crès, Loupian<sup>2</sup>, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Mauguio, Mèze<sup>2</sup>, Montaud<sup>2</sup>, Montpellier, Mudaison, Pignan<sup>2</sup>, Restinclières<sup>2</sup>, Saint-Aunès, Saint-Brès, Saint-Christol<sup>2</sup>, Saint-Drézéry, Saint-Geniès-des-Mourgues, Saint-Just, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saussan<sup>2</sup>, Sussargues, Valergues, Vendargues, Vérargues, Villeveyrac<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Communes partiellement classées



## Offre de formations

### EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE, POURQUOI PAS LES DEUX ?

FMD (Formation Mixte Digitale), formation à distance, le E-learning.... Voilà la nouvelle façon de se former. La Chambre d'agriculture de l'Hérault vous propose depuis cette année des formations mixtes. Grâce à sa plateforme 360 learning vous pouvez participer à des modules de formation en restant chez vous : vidéos, documents à disposition, forum, tout ceci vous est proposé sur la plateforme.

#### Pourquoi opter pour la FMD ?

C'est un gain de temps précieux qui permet de :

- ▶ **Diminuer les déplacements**
- ▶ **Se connecter** quand bon vous semble
- ▶ **Prendre le temps** qui vous convient
- ▶ **échanger librement avec le groupe** grâce au forum.

Suivez-nous, connectez-vous, formez-vous.

### L'INFORMATIQUE POUR DÉBUTANT

Comment faire aujourd'hui si je n'ai pas de connaissance en informatique ? Tout passe par la dématérialisation ! Ne vous laissez pas envahir par une technologie qui peut paraître fastidieuse. Venez apprendre à vous servir d'un ordinateur, à créer vos comptes personnalisés (MSA, mon service public, banque...), créer votre propre messagerie, découvrir l'utilité d'internet...

### FORMATIONS FMD

- ▶ **Réaliser son étude de marché**  
Permettre aux stagiaires qui souhaitent s'installer en agriculture sur des productions dites atypiques ou développer ces dernières.
- ▶ **Anglais pour le métier des vins**  
Approfondir la maîtrise de son anglais, acquérir le vocabulaire adéquat « viticole » et le mettre en pratique.
- ▶ **Intégrer les variétés résistantes dans son encépagement**  
Comprendre la réglementation et les caractéristiques physiologiques concernant les variétés résistantes.
- ▶ **Les auxiliaires dans nos cultures**  
Acquérir des connaissances générales sur les auxiliaires naturellement présents. Comprendre le rôle des auxiliaires indigènes dans la gestion des ravageurs des cultures. Comment augmenter le nombre des auxiliaires par l'aménagement des refuges.
- ▶ **Concevoir son projet agroforestier**  
Acquérir les principes de l'agroforesterie pour développer une agriculture durable. Devenir autonome dans la mise en œuvre d'un projet agroforestier en comprenant la gestion et le fonctionnement de l'arbre champêtre. Etre capable d'identifier les difficultés technico-économiques propres à ces systèmes. Définir des méthodes de résolution personnalisées.

### ATTENTION ! PENSEZ À RENOUELLER VOTRE CERTIPHYTO

Les 1<sup>ÈRES</sup> échéances vont arriver. Il faut absolument renouveler son CERTIPHYTO. Pour se faire, vous devez connaître la date de fin de validité qui est inscrite sur la carte et passer le renouvellement entre les 6 et 3 mois avant l'échéance.

**Exemple :** J'ai obtenu mon CERTIPHYTO en juin 2010, je dois renouveler mon CERTIPHYTO entre janvier (6 mois avant) et mars (3 mois avant) 2020.

#### Durée de validité raccourcie

**Warning :** Pour le CERTIPHYTO initial, entre 2010 et septembre 2016, la durée de validité était de 10 ans. A partir d'octobre 2016, la durée de validité a été portée à 5 ans. La Chambre d'agriculture va vous proposer un accompagnement au renouvellement.

#### CONTACT

Jennifer Stadler au 04 67 22 88 59  
stadler@herault.chambagri.fr

### VOTRE NEWSLETTER FORMATION TOUS LES 2 MOIS

L'actualité des formations dispensées par la Chambre d'agriculture.

Pour la recevoir, inscrivez-vous sur [communication@herault.chambagri.fr](mailto:communication@herault.chambagri.fr)

#### CONTACT

Jennifer Stadler au 04 67 22 88 59 - stadler@herault.chambagri.fr





# Portrait

**NATHALIE GOMA-FORTIN,  
CHARGÉE DE MISSIONS EXPÉRIMENTATIONS**

*Nathalie est l'une des plus ancienne salariée de la Chambre d'agriculture : 26 ans ½ qu'elle y travaille ! D'origine Bretonne, elle est diplômée ingénieure de l'INA Paris-Grignon (maintenant AgroParisTech) avec en complément une spécialisation viti-oeno suivie à Montpellier.*

## UNE APPROCHE CONCERTÉE

Après une première expérience de vinification en Nouvelle-Zélande, elle accepte un poste de « contrôleur de maturité » sur des essais en Pic-Saint-Loup. Pour elle, les expérimentations doivent être au service d'une réalité concrète des professionnels. Le « chargé d'expérimentation » est justement la personne qui fait le lien entre les chercheurs et les vignerons. L'objectif est de construire ensemble dans un contexte d'approche globale. C'est là tout le sens de son métier : dotée d'une créativité et d'une curiosité, elle sait les mettre au service de la technique en faisant le lien avec les structures de recherche.

## UNE EXPÉRIMENTATION DE TERRAIN

C'est ainsi que depuis 2012, elle est tête de pont sur la thématique des cépages résistants. Jusqu'en 2015, elle dirige essentiellement des expérimentations viticoles avec sans cesse une question en perspective: sur une thématique donnée, quelles sont les potentialités à mettre en place ?

Son métier évolue depuis quelques années parce que les sources de financement deviennent diverses : il y a plus de structures impliquées, les sujets de recherche appliquée se multiplient et sont plus pointus avec le temps. Mais l'important, exprime-t-elle, est de rester connectée avec le terrain !

## L'OBJECTIF EST DE CONSTRUIRE ENSEMBLE DANS UN CONTEXTE D'APPROCHE GLOBALE

## UNE IMPLICATION AU NATIONAL

En 2015, les sujets de recherche deviennent transversaux à la Chambre d'agriculture : les regards et les approches sont différents d'une filière à une autre, source de richesse et de profondeur sur des sujets communs comme le travail du sol ou la gestion des adventices.

Ainsi, elle s'enrichit de nouvelles connaissances, de nouvelles expériences. Elle est appelée en 2018 pour participer à la commission technique du réseau des Chambres d'agriculture au national, pour impulser le ressourcement des conseillers techniques.



Nathalie Goma-Fortin / photo Ingrid Dupuy

## DÉPART À LA RETRAITE

Charly Fabre fait valoir ses droits à la retraite après 25 années de service. Les élus de la Chambre d'agriculture Hérault, le remercient pour ses bons et loyaux services auprès des territoires, des filières et du département. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.



# Agenda

SAVE THE DATE



**TEMPS FORTS POUR  
LES MARCHÉS DE  
PRODUCTEURS DE  
PAYS – MPP -**



Au compteur de la Chambre d'agriculture avec ses partenaires collectivités : plus de 300 marchés dans 37 communes du littoral aux hauts cantons en passant par la garrigue.

► **Jeudi 29 août à partir de 18h, Sérignan** fête ses 10 ans de Marché de Producteurs de Pays. **VENEZ NOMBREUX !**

► **Samedi 31 août** dans le cadre du mois de l'agroécologie et en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole et la ville de Montpellier, ouverture exceptionnelle sur l'esplanade à Montpellier, du **grand Marché de Producteurs de Pays** avec animations festives de 10h à 23h.

**CONTACT**

**Fabrice Grillon-Gaborit**  
au 06 14 78 27 34  
grillon-gaborit@herault.chambagri.fr



**SITEVI 2019**

**Venez nous rencontrer** du 26 au 28 novembre prochain au parc des expositions de Montpellier pour l'édition 2019 du Sitévi.

- Retrouvez les ingénieurs de la Chambre d'agriculture et l'offre de service Proagri et Proviti/... Mes P@rcelles pour des présentations de l'outil conçu pour vous simplifier la vie.

**CONTACT**

**Martine Lallemand**  
au 04 67 20 88 32  
lallemand@herault.chambagri.fr



- Venez voir et essayer la nouvelle version Mes P@rcelles, avec une nouvelle carto qui va vous séduire.

- A découvrir in live l'application Touch, IOS et Android pour être autonome sur le terrain. Les temps forts à ne pas manquer : Certification environnementale, HVE.

**CONTACT**

**Gaëlle Roman-Faure**  
au 06 40 21 60 73  
roman-faure@herault.chambagri.fr

**SUDARBO® AU SITEVI, 20 ANS D'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES**

**Conférence SudArbo® au SITEVI**  
Le réseau SudArbo® souhaite valoriser ses 20 ans de préconisations délivrées au service de l'évolution des pratiques en arboriculture auprès des agriculteurs du territoire concerné et des parties prenantes qui accompagnent cette évolution.

La conférence « SudArbo®, 20 ans d'accompagnement des pratiques » notamment l'évolution des pratiques phytosanitaires, se déroulera en plusieurs interventions : ouverture officielle par un professionnel de la filière arboricole régionale, présentations de techniciens et témoignages d'arboriculteurs. Elle se conclura par un buffet apéritif.

**CONTACT**

**Cyril Sévely** au 06 26 53 09 61  
sevely@herault.chambagri.fr



**GAT - LA CHAMBRE D'AGRICULTURE À VOTRE RENCONTRE DANS LES TERRITOIRES**

A l'occasion des GAT - Groupe d'action territorial - Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et les nouveaux élus de secteur viendront à votre rencontre pour aborder les problématiques locales. En septembre sera programmé le GAT élevage. En fin d'année, les rencontres dans votre territoire sur tout le département vous amèneront à partager avec le plus grand nombre, ces rendez-vous d'échanges privilégiés. Plus d'informations et de précisions vous seront communiquées sur les newsletters et le site internet. Ne les manquez pas !

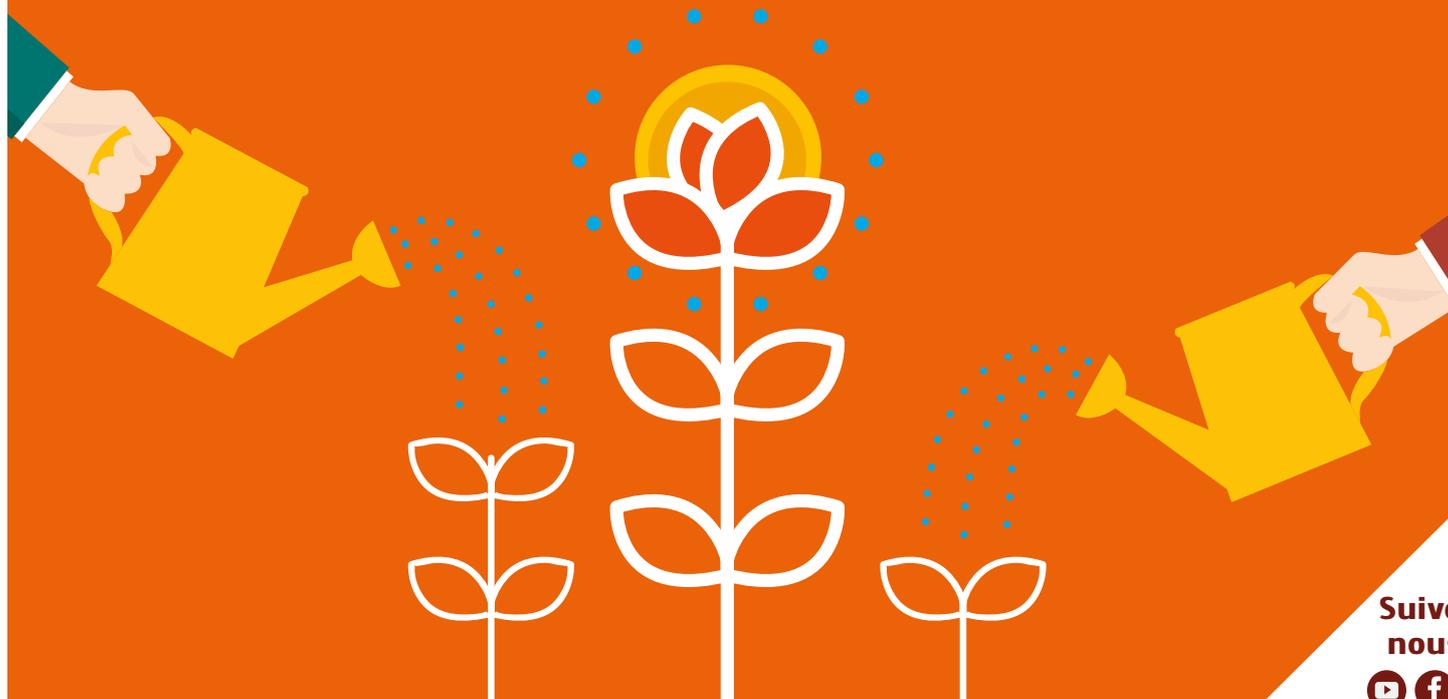
**CONTACT**

**Contact@herault.chambagri.fr**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Ensemble, cultivons notre territoire



**Suivez-  
nous !**



L'actualité agricole est aussi sur  
**[www.herault.chambre-agriculture.fr](http://www.herault.chambre-agriculture.fr)**

**Chambre d'agriculture de l'Hérault**  
T.: 04 67 20 88 00 - [communication@herault.chambagri.fr](mailto:communication@herault.chambagri.fr)  
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta Maison des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex